

COMMUNE D'ARDOIX

<p style="text-align: center;">CONSEIL MUNICIPAL COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 14 SEPTEMBRE 2017 A 20 H 30</p>

- PROJET VIA FERRATA

Trois représentants du Club d'escalade Migmatite Attitude d'ANNONAY présentent un projet de fia ferrata qu'ils souhaitent déployer sur la commune. Ce club a pour but de promouvoir l'escalade dans la région annonéenne et de former les grimpeurs aux techniques de base pour pratiquer ce sport en autonomie et en toute sécurité.

Les lieux étant identifiés, une réunion avec les propriétaires sera organisée.

- BATIMENTS COMMUNAUX

RESTAURANT – PROTOCOLE D'ACCORD

Le conseil municipal donne tous pouvoirs au Maire pour établir un protocole d'accord avec la société La Mule à Jo. Il y sera mentionné la résiliation du bail à la date du 30 septembre 2017.

- BIBLIOTHEQUE

Madame la Maire informe le conseil municipal qu'une subvention de la Région Auvergne-Rhône-Alpes d'un montant de 4.196 € a été attribuée à la commune et permettra ainsi de réaliser les travaux de réfection de la bibliothèque.

- SALLE DES FETES

Le conseil municipal accepte que la salle des fêtes soit nettoyée le vendredi soir avant chaque location car les nombreuses activités qui se déroulent au cours de la semaine provoquent des salissures. De ce fait, les tarifs seront revus en fin d'année.

- VENTE MAISON 10 PLACE DU SOUVENIR

Catherine DESFONDS informe le conseil municipal que le mandat de vente avec l'agence I@D est terminé. Après discussion, le conseil municipal décide de passer un nouveau mandat avec cette agence pour 6 mois.

- ANCIENNE SALLE DES JEUNES

En accord avec les membres du club Amitiés Loisirs, l'idée de déplacer la salle du club dans l'ancienne salle des jeunes est abordée.

Monsieur SERRE, architecte, a été sollicité pour chiffrer cette adaptation.

Il serait alors possible de récupérer la salle du club pour mutualiser la garderie et y installer définitivement la cantine.

- ORDURES MENAGERES

L'implantation de conteneurs semi-enterrés, par l'agglomération, est projetée pour le 1^{er} semestre 2018 sur notre commune.

- COMPLEXE SPORTIF DE BRENIEUX

Le conseil municipal accepte qu'une convention soit élaborée entre les communes d'Ardoix, Quintenas et St Romain d'Ay au sujet du complexe sportif de Brénieux.

- VOIRIE

Antoine GACHES informe que du ghorre sera déposé sur les bordures des routes courant octobre.

- ECOLES

CONTRAT D'ASSOCIATION ECOLE PRIVEE

Le conseil municipal accepte qu'un acompte soit versé à l'OGEC sur la base de la somme versée en 2016 qui était de $28.365/2 = 14.182.50$ €.

- DIVERS

- CUI-CAE : Deux contrats ont été acceptés « à temps », début août pour nos deux écoles.

Pour l'année scolaire prochaine, une réflexion s'impose mais la gestion de la garderie et de la cantine seront étudiées en priorité si ces contrats ne peuvent être reconduits.

- CONSEIL MUNICIPAL

Les prochaines réunions auront lieu le jeudi 12 octobre à 20 heures et le jeudi 9 novembre à 20 heures.